

VILLE D'ESSEY-LÈS-NANCY

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 11 décembre 2023

OBJET :

**Révision de la dégressivité des tarifs
des encarts publicitaires dans le magazine municipal**

Rapporteur : M. LAURENT
Délibération n°14

EXPOSÉ DES MOTIFS

La ville d'Essey-lès-Nancy propose aux acteurs économiques de recourir à l'insertion d'encarts publicitaires au sein de son magazine municipal pour financer une partie des dépenses de conception, d'impression et de distribution.

Afin d'assurer une publication à un rythme plus régulier et de réduire les coûts d'impression, la collectivité a fait le choix de modifier la périodicité de parution du magazine pour le ramener à un numéro par trimestre, soit quatre numéros par an, au lieu de cinq précédemment.

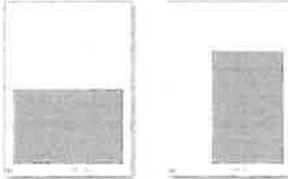
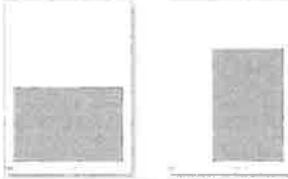
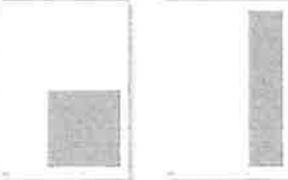
Compte tenu de la modification de la périodicité et pour récompenser la fidélité des annonceurs, il est proposé au Conseil municipal d'augmenter la dégressivité des tarifs au profit des annonceurs afin que ces derniers conservent la gratuité d'un numéro s'ils s'engagent sur un an. Cette nouvelle dégressivité s'appliquera pour les contrats publicitaires conclus à compter du 1^{er} janvier 2024, sans augmentation de tarifs pour 2024.

Cette révision des tarifs doit permettre d'assurer :

- une tarification attractive pour les acteurs économiques ;
- le soutien à l'activité économique locale, en proposant une grille tarifaire spécifique aux commerçants ascéens ;
- la fidélisation des annonceurs, par la dégressivité des tarifs en fonction de la durée d'engagement.

Les grilles tarifaires proposées instituent des tarifs dégressifs en fonction :

- de la localisation géographique de l'annonceur ;
- du format de l'encart retenu ;
- de la durée d'engagement retenue.

Format	Coût par insertion		
	Tarifs HT		
	Tarifs Ascéens	Tarifs Non Ascéens	
Dernière page de couverture (220 x 300 mm)		1000 €	1 200 €
Pleine page intérieure (soit 12 modules)		900 €	1080 €
Demi-page 4 ^e de couverture (soit 6 modules)		500 €	600 €
Demi-page intérieure (soit 6 modules)		450 €	540 €
1/3 de page intérieure (soit 4 modules)		350 €	420 €
1/4 de page intérieure (soit 3 modules)		250 €	300 €
1/6e de page intérieure (soit 2 modules)		150 €	180 €
1/12e de page intérieure (soit un module)		100 €	120 €

Dégressivité

Nombre d'insertions	2	3	4
Remise sur coût unitaire	- 5 %	- 15 %	- 25 %

Il est précisé, enfin, que la collectivité reste libre de définir le nombre de parutions du bulletin municipal par an, quels que soient les engagements pris par les commerçants et que les prestations publicitaires susvisées ne comprennent pas la conception graphique des encarts.

PROPOSITIONS

Sur avis de la commission communication, il est proposé au Conseil municipal :

- d'adopter les grilles tarifaires ci-dessus ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à conclure les contrats de prestations publicitaires.

DÉLIBÉRATION

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité les propositions ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le 14 décembre 2023.

Pour extrait

La secrétaire de séance,

Catherine CHOPIN-RENAULD



Le Maire,

Michel BREUILLE

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE NANCY
CANTON DE SAINT-MAX**

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 NOVEMBRE 2023

tenu sous la présidence de
Michel BREUILLE - Maire

- Nombre de Conseillers en exercice : 29
- Nombre de présents : 24
- Nombre de votants : 27
- Convocation du Conseil municipal le : 1^{er} décembre 2023
- Convocation distribuée le : 1^{er} décembre 2023
- Affichage de la liste des délibérations le : 15 décembre 2023
- Affichage du procès-verbal le : 23 février 2024

PRÉSENTS

- M. LAURENT, MME CADET, M. THOUVENIN, MME DEVOUGE, M. VOGIN, Mme Monika POYDENOT, M. ROSSIGNON, MME DROUVILLE, Adjoints.

- M. BRUNE, M. SAPIRSTEIN, M. BOURGUIGNON, MME LOZINGUEZ, MME BLONDELET, M. KOENIG, M. VOIDIER, , M. HOFFER, MME MALARY, M. GONCALVÈS, M. PERRI, MME CHOPIN-RENAULD, M. KATZ, M. CHEVARDÉ, M. RIFF, Conseillers municipaux.

POUVOIRS

- Mme Brigitte SCHINDLER à Mme Monika POYDENOT
- Mme Marjorie HOUSSIN à M. Gilles BOURGUIGNON
- Mme Aïcha MENZRI à M. Dominique GONCALVÈS

ABSENTS

- Mme Gaëlle BARDOUL
- M. Kamal EL JAOUHARI

SECRÉTAIRE DE SEANCE

- Mme Catherine CHOPIN-RENAULD

Pour extrait

La secrétaire de séance,

Catherine CHOPIN-RENAULD



Le Maire,

Michel BREUILLE